

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section gestion statutaire 1

Mél : sgsf.drhfpnc@gouv.nc
Tél. : 25.60.93- Fax : 27.47.00
Affaire suivie par Raymonde Metua

N° CS 15-3133- 157

Nouméa, le 17 FEV. 2015

CIRCULAIRE
A l'attention des employeurs publics

Objet : Campagne de recrutement par liste d'aptitude spéciale des professeurs des écoles au titre de l'année 2015.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer les personnels titulaires du cadre territorial de l'enseignement du premier degré placés sous votre autorité de l'ouverture, au titre de l'année 2015, d'une campagne de recrutement par liste d'aptitude spéciale pour l'accès au corps des professeurs des écoles, en vue de pourvoir 20 postes.

Les conditions de recevabilité des candidatures sont précisées dans la fiche de candidature ci-jointe.

Les fiches de candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique, au secrétariat de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (18 rue Paul Doumer – BP M2- 98849 Nouméa Cedex) **au plus tard le 15 juin 2015 à 16 heures**. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en l'absence de production des pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte. En outre, pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par le directeur de l'école concernée ou par la collectivité employeur.

La présente circulaire ainsi que la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC).

Rec. pour le secrétaire général
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Alain MARC

ANNEE 2015

CANDIDATURE A LA LISTE D'APTITUDE SPECIALE POUR L'ACCES AU CORPS DE PROFESSEURS DES ECOLES

CONDITIONS DE RECEVABILITE (joindre toutes les pièces justificatives) :

- être titulaire du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme pédagogique professionnel spécialisé,
- exercer des fonctions statutairement dévolues au corps des personnels enseignants du premier degré,
- justifier de trois années de services effectifs au 11^{ème} échelon de la grille indiciaire, au 1^{er} octobre 2014.

CANDIDATURE A ADRESSER SOUS COUVERT DE LA VOIE HIERARCHIQUE

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Employeur : <input type="checkbox"/> Province Iles <input type="checkbox"/> Province Nord <input type="checkbox"/> Province Sud <input type="checkbox"/> Vice-rectorat <input type="checkbox"/> Nouvelle-Calédonie <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____	CRITERES DE CLASSEMENT (cadre réservé à l'administration)
I - ANCIENNETE GENERALE DE SERVICE en qualité d'enseignant fonctionnaire au 01/03/2015 Date de nomination : _____ (joindre obligatoirement la pièce justificative)	Nombre d'années (1 pt/année – Max. 40 pts seules comptent les années complètes) <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div>
II - NOTE PEDAGOGIQUE D'INSPECTION Note : _____ /20 (joindre obligatoirement le rapport d'inspection) (rappel : seules peuvent être prises en compte les notes attribuées entre 2013 et 2015)	Note (x 2) (max. 40 pts) <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div>
III - DIPLOMES UNIVERSITAIRES (joindre obligatoirement les pièces justificatives) <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau III (diplôme obtenu normalement après accomplissement de 2 ans d'études universitaires après le BAC (2 points) : _____ <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau II (Licence et plus (3 points) : _____ _____	max. 5 pts <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div>
IV - DIPLOMES PROFESSIONNELS ET MIXTES (joindre obligatoirement les pièces justificatives) <input type="checkbox"/> CAAPSAIS/CAPA-SH (5 points + 2 pts max./option complémentaire) <input type="checkbox"/> CAFIPEMF (5 points + 2 pts max./spécialisation) <input type="checkbox"/> CAPEJS (5 points) <input type="checkbox"/> Diplôme d'Etat de psychologue scolaire (5 points) <input type="checkbox"/> Diplôme de directeur d'établissement spécialisé (10 points) <input type="checkbox"/> Autres diplômes (5 points quelque soit le nombre) : _____	max. 39 pts <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div>
RAPPEL : aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration et à défaut de les avoir fournies, le renseignement mentionné sur la fiche d'inscription ne sera pas pris en compte. La candidature devra être réceptionnée, <u>sous couvert de la voie hiérarchique</u> , par la présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le 15 juin 2015 sous peine d'irrecevabilité. Date : _____ (Signature du candidat)	TOTAL (max. 124 pts) <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div>

AVIS DE L'EMPLOYEUR :